

Grand **infos** Quevilly

Spécial confinement

www.grandquevilly.fr

**MERCI DE RESTER CHEZ VOUS,
VOUS SAUVEZ DES VIES.**

CELLULE D'ÉCOUTE

Vous avez des questions ? Besoin de soutien ?

Envie de parler à quelqu'un ? Appelez le

02 35 68 93 01*

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h à 11h



* coût d'un appel local



VILLE DE
GRAND QUEVILLY

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Depuis le début de la crise sanitaire que nous traversons, la Ville applique et relaie les consignes nationales :

- Nos écoles, équipements sportifs, culturels et parcs sont fermés. Les déplacements et la distanciation sociale doivent être respectés. La police nationale et la police municipale verbalisent s'il le faut.

- Dans ce numéro spécial du Grand Quevilly infos, vous trouverez toutes les actions menées jusqu'à maintenant par notre commune et nous continuerons à prendre toute initiative permettant de faciliter le quotidien de tous les Quevillais.

- Les décisions sont prises en lien étroit avec Nicolas Rouly, appelé à me succéder dès que la réunion d'installation du nouveau conseil municipal pourra se tenir.

- Nous remercions tous les agents de la Ville, sur le terrain ou en télétravail, qui assurent la continuité du service public et concourent à la nécessaire solidarité, avec une pensée toute particulière pour nos aides à domicile.

Bien à vous,
Marc Massion

Marc Massion
Maire

Journal municipal de la Ville de Grand Quevilly
Directeur de la publication : Marc Massion
Co-directeur : Régis Lefebvre
Rédacteur en chef : Nicolas Rambure
Conception, rédaction et photographies :
Charlotte Galiana, Cédric Valentin
Impression : PPS le 9 avril 2020
Dépôt légal : à parution



DES SERVICES MOBILISÉS

Depuis la mise en place du confinement, les services de la Ville se sont réorganisés pour aider au mieux les Quevillais. Les agents sont présents sur le terrain :

Aux côtés des plus fragiles

Une vingtaine d'aides à domicile, avec des équipements de protection, se rendent chaque jour chez plus de soixante seniors pour lesquels leur présence est indispensable. Les seniors moins dépendants habituellement suivis par le CCAS (environ 300) sont appelés régulièrement par les équipes. Une dizaine d'animateurs périscolaires volontaires leur font des courses en cas de besoin.

Avec les enfants des personnels de santé et des forces de l'ordre

Les enfants sont accueillis chaque jour de semaine au village scolaire, par des enseignants volontaires, qui dépendent de l'Education nationale, et des animateurs pour le temps périscolaire. Des Asem, personnels d'entretien et cuisiniers de la Ville sont également sur place.

Pour assurer la sécurité et entretenir la ville

La police municipale, avec l'aide de la police nationale, assure la tranquillité publique et le respect du confinement, tandis que les services techniques sécurisent les lieux publics. L'entretien des espaces publics et des espaces verts continue.

A l'Hôtel de Ville

Les agents d'accueil et d'état civil accueillent en mairie uniquement pour les déclarations de naissances, reconnaissances, décès et l'organisation des inhumations. L'accueil de l'Hôtel de Ville est assuré aux horaires habituels, uniquement par téléphone, tout comme le traitement des dossiers d'urbanisme.

En télétravail

Dès que possible, le télétravail a été mis en place pour assurer le soutien aux agents de terrain, la continuité du service municipal et préparer la suite. Il concerne plus d'une centaine d'agents municipaux.

INFOS PRATIQUES*

* Les infos contenues dans cet article sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation nationale

Cellule d'écoute

Un numéro d'écoute pour toute personne qui ressent le besoin de parler ou d'être rassurée est mis en place depuis mardi 7 avril, pour tous, au 02 35 68 93 01 (numéro non surtaxé). Des bénévoles de la protection civile, en partenariat avec la Ville et le CCAS, font le maximum pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés et un éventuel accompagnement. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 9h à 11h.

Accueil de l'Hôtel de Ville

L'accueil de l'Hôtel de Ville est joignable par téléphone, aux heures d'ouverture habituelles, pour répondre aux questions locales liées au confinement - lieux et commerces ouverts, horaires, mesures prises par la Ville... Composez le 02 35 68 93 00.

Attestation dérogatoire de déplacement

Des attestations dérogatoires de déplacement ont été mises à disposition par la Ville dans les commerces ouverts pour les personnes qui ne peuvent pas les imprimer. Une version en format numérique est disponible depuis le 6 avril, à télécharger depuis le site du Ministère de l'intérieur.

Commerces ouverts et livraisons

Sur le site internet de la Ville, une liste des commerces ouverts et des livraisons est mise à disposition et pour simplifier vos courses. Si vous n'avez pas accès à internet et que vous êtes intéressé, appelez le 02 35 68 93 00. Une solution sera trouvée pour vous faire parvenir la liste.

Paiement prolongé des factures municipales

Les délais de paiement des factures municipales ont été allongés pour atténuer les charges qui pèsent sur les ménages en cette période difficile. Ils passent de 30 jours à 60 jours pour les factures payées par chèque ou espèce au trésor public et de 60 jours à 90 jours pour les paiements en ligne.

Centre de loisirs d'avril

En raison du confinement, l'Etat a suspendu tous les centres de loisirs initialement prévus pendant les vacances. Il n'y a donc pas d'accueil des enfants.

Evènements municipaux

En raison de l'incertitude liée à la sortie du confinement et aux mesures prises à ce moment-là, la tenue des évènements municipaux étant incertaine, la Ville a décidé de reporter ou d'annuler tous les évènements municipaux prévus jusqu'à la mi-juin, Bakayades comprises.

Restez informés en ligne

Sur le site de la Ville et la page Facebook, les différents services municipaux vous proposent des informations importantes ou pratiques, des tutoriels et des bons plans pour occuper votre confinement. A découvrir sur www.facebook.com/grandquevilly

Système d'information par SMS

Pour être informé directement par SMS, vous pouvez vous inscrire au système de téléalerte de la Ville. Pour cela, rendez-vous sur la page d'accueil du site de la Ville, www.grandquevilly.fr dans la rubrique « je m'inscris aux alertes SMS ».

Services en ligne de la médiathèque

La médiathèque propose gratuitement un accès à toutes ses ressources en ligne pour lire, apprendre une langue étrangère, préparer le code de la route ou écouter en boucle vos artistes préférés ! Pendant le confinement, cette offre est disponible pour tous. Vous pouvez vous y inscrire simplement ou poser vos questions à biblio@ville-grand-quevilly.fr.

Prolongation des prêts et abonnements à la médiathèque

Les délais des prêts de documents en cours ont été prolongés jusqu'au

16 mai et les abonnements qui devaient s'arrêter entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2020 ont été prolongés jusqu'au 1^{er} juillet.

■ Etat civil

Les agents vous accueillent en mairie uniquement pour les déclarations de naissances, reconnaissances, décès et inhumations.

■ Cimetière

Le cimetière est fermé, sauf pour les inhumations, limitées à une vingtaine de personnes.

■ Service urbanisme

L'accueil du service urbanisme est maintenu, uniquement par téléphone, aux horaires habituels d'ouverture. Contactez le 02 35 68 99 12.

■ Marchés

Sur décision du Préfet, les marchés de la place Delacroix et de la place du Québec sont momentanément suspendus. Les producteurs qui assurent des livraisons à domicile figurent sur la liste disponible sur le site internet de la Ville.

■ Stationnement alterné

Le stationnement alterné est toujours en vigueur pendant le confinement. Il est demandé aux habitants des rues concernées de sortir pour déplacer leur véhicule aux jours habituels, en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

■ Bureaux de poste

Le bureau de poste Léon-Blum est ouvert aux horaires habituels. Le bureau du Bourg est fermé. Le service de distribution du courrier est des colis est assuré, avec des délais supplémentaires possibles en cette période de confinement. Pour toute question, contactez le 36 31.

■ Collecte des déchets

La collecte des déchets est assurée par la Métropole, dans les conditions habituelles. Les rendez-vous de retrait des encombrants sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et les déchetteries sont fermées. La distribution des sacs de collecte des déchets aura lieu à une date ultérieure.

En cas de symptômes (toux, fièvre)

Si vous avez des symptômes qui font penser au Covid 19, restez chez vous et évitez les contacts. Appelez votre médecin avant de vous rendre à son cabinet ou contactez directement le 116 117, qui vous donnera la marche à suivre. Si vos symptômes s'aggravent (difficultés à respirer), appelez le 15.

■ Caisse d'allocations familiales

Les permanences de la CAF de Seine-Maritime ont été momentanément suspendues. Les services de la CAF restent cependant joignables par téléphone au 0810 25 76 80 ou via le site www.caf.fr.

■ Solidarite-numerique.fr

Le site solidarite-numerique.fr vous permet de trouver des conseils et des tutoriels pour vos démarches en ligne essentielles (communiquer avec vos proches, télétravailler, cours à distance...). Des

conseillers sont aussi à votre disposition par téléphone au 01 70 77 23 72 (appel non surtaxé).

■ Violences domestiques

Si vous êtes victime, ou si vous connaissez quelqu'un qui est victime de violences domestiques, plusieurs solutions : appeler le 17 ou envoyez un SMS au 114 en cas d'urgence. Sinon, contactez le service de messagerie instantanée en ligne sur <https://arretonslesviolences.gouv.fr> ou composez le 119 pour aider un enfant en danger.

■ Je veux aider

Vous souhaitez apporter votre aide et vous engager dans la lutte contre l'épidémie ? Rendez-vous sur la plateforme nationale <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>. Les structures d'aide peuvent y faire état de leurs besoins de renforts et les particuliers s'inscrire en ligne.

■ Aide psychologique

L'association Terra Psy-psychologues sans frontières propose une plateforme d'écoute gratuite et anonyme, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, au 0805 383 922. Les consultations sont en français, en anglais ou en arabe.

■ Démarchages à domicile

En ce temps de confinement, restez vigilants sur les démarchages à domicile. La Ville n'a missionné personne, pour quelque démarche que ce soit. En cas de doute, ne donnez pas suite, et ne laissez pas la personne entrer chez vous.

A CEUX QUI CONTINUENT DE TRAVAILLER DANS LES ENTREPRISES, LES USINES, AUX TRANSPORTEURS, AUX PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION, À TOUS CES HÉROS DISCRETS... MERCI !